



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
Département de la Haute-Loire  
-----  
Mairie  
Saint - Pal de Chalencon  
-----



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI

13 OCTOBRE 2023

A 20H00

**Sont présents** : Pierre BRUN, Raphaël VARAGNAT, Gérard LAVAL, Thérèse VALENTIN, Odile JAFFRE, Raymond POTY, Philippe PETIT, Claudius CHAPUIS, Patrice PEYROCHE, Anaïs DELCROIX, Chantal ARABEYRE, Marc CHAMBAS, Vahiné DUPIN.

**Sont absents** : Denise MAISONNEUVE absente a donné pouvoir à Chantal ARABEYRE, Frédéric CALET absent a donné pouvoir à Raymond POTY.

Nombre de votants : 15

**Président de Séance** : Pierre BRUN

**Secrétaire de Séance** : Raphaël VARAGNAT

### ORDRE DU JOUR

- **Délibération : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 septembre 2023.**

Après lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 septembre 2023 par le président de séance, Mr Pierre BRUN ; le Conseil Municipal approuve ce procès-verbal.

**VOTE** : 13 POUR, 2 ABSTENTIONS

- **Délibération : Centre Communal d'action sociale (CCAS) Fixation du nombre de membres du conseil d'administration -désignation des membres suite à démission.**

Mr Le Maire rappelle que selon le code de l'action sociale et des familles le CCAS est présidé par le Maire et il comprend un nombre égal des membres élus en son sein par le Conseil Municipal et des membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal.

Suite à la démission de Mme GARBIL il convient de désigner un nouveau membre et un membre supplémentaire pour respecter le code de l'action sociale et des familles.

Il a été désigné comme nouveaux membres Mr PEYROCHE Patrice et Mr POTY Raymond.

**VOTE** : 13 POUR, 2 ABSTENTIONS

- **Délibération : Désignation d'un membre au Conseil d'Administration de l'EHPAD Les Sources suite à démission**

Mr Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite à la démission de Mme GARBIL, il convient de désigner un nouveau membre au conseil d'administration de l'EHPAD Les Sources. Il a été désigné Mr LAVAL Gérard.

**VOTE : 11 POUR, 4 ABSTENTIONS**

- **Délibération : Désignation d'un référent déontologue- Mutualisation**

Mr Le Maire expose, que suite au conseil communautaire du 26 septembre 2023, il convient que les membres du Conseil Municipal se prononcent sur la mutualisation du référent déontologue mise en place par la Communauté de Commune des Marches du Velay Rochebaron.

**VOTE : 15 POUR**

- **Délibération : Recrutement des agents recenseurs**

Le recensement aura lieu sur notre commune du 01/01/2024 au 17/02/2024, pour se faire il y aura besoin de 3 agents recenseurs. Les agents recenseurs seront rémunérés à la vacation soit 1000 euros (brut) et un forfait de 50 euros (brut) pour les frais de déplacement.

**VOTE : 15 POUR**

- **Délibération : Mise à jour du tableau de classement unique des voies communales**

La mise à jour du tableau de classement des voies communales est nécessaire afin d'intégrer de nouvelles voies et de modifier le linéaire de voies existantes.

**VOTE : 15 POUR**

**QUESTIONS DIVERSES**

- Concernant l'acquisition de l'ancienne Maison de Retraite qui appartient à l'OPAC, le Conseil Municipal décide de reporter cette délibération car il est nécessaire de connaître le coût du désamiantage et de la démolition du bâtiment avant de prendre toutes décisions.
- Concernant le projet de la future cantine municipale, les parents de l'école publique souhaitent qu'une commission soit créé afin d'échanger sur ce projet. Ils souhaitent également qu'une commission soit créé au sujet du transport scolaire.
- La commune va se renseigner pour qu'éventuellement le transport faisant la liaison le Puy-Saint-Etienne passe par notre commune.
- Mme Arabeyre Chantal informe le conseil qu'elle a beaucoup de retour positif sur la Médiathèque. Il a été alloué une subvention plus conséquente concernant la rémunération de l'agent s'occupant de la Médiathèque.
- Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le terrain de football a été vandalisé la nuit du 7 au 8 octobre 2023, une plainte en gendarmerie a été déposée le 10 octobre 2023.
- Une administré de la commune a fait part de son mécontentement concernant le bus de transport scolaire allant sur Monistrol. Elle a rappelé la dangerosité du demi-tour qu'il effectue sur la place du Marché et demande au Conseil Municipal de trouver une solution rapidement afin que celui-ci aille faire son demi-tour ailleurs.